

PROJET
STRATEGIE NATIONALE ET PLAN D’ACTION
EN MATIERE DE DIVERSITE BIOLOGIQUE (SNPA – DB)

ELABORATION ET HARMONISATION DU PLAN
D’ACTION
EN MATIERE DE DIVERSITE BIOLOGIQUE
(SECTEUR EDUCATION ENVIRONNEMENTALE)

Rapport rédigé par :

Alphonse MALONGA

Juriste – Formateur

ENAM (Université Marien NGOUABI)



Décembre 2001

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
I – Préparation de la mission.....	3
I-1: Collecte des données	3
I-2: Justification des projets.	4
II - Méthodologie.....	5
III- LISTE DES PROJETS	8
III-1 Sous projet N° 1	9
III-2 Sous projet N° 2	9
III-3 Sous projet N° 3 :	10
III-4 Sous projet N° 4.	10
Conclusion	19
BIBLIOGRAPHIE	20
ANNEXES	21
LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES.....	22

INTRODUCTION

A la suite des mesures prises dans l'avant projet du plan d'action en matière de diversité biologique par le gouvernement Congolais, une consultation sectorielle sur l'éducation environnementale a été organisée en vue de sa mise en œuvre effective. Des recommandations précises sous forme de projets devraient être proposées dans ce domaine, en tenant compte des mesures ci – dessus évoquées.

Sous l'autorité directe du consultant national principal, le consultant avait comme attributions de :

- a)- subdiviser les mesures établies dans la stratégie nationale en catégories distinctes pour relier facilement les différents paliers de responsabilité avec les mesures à prendre ;
 - b)- décrire les rôles et responsabilités incombant à chaque institution (publique et privée) collaboratrice ;
 - c)- préciser avec les partenaires :
 - le lieu géographique de leur contribution ;
 - les outils et démarches à employer : main d'œuvre compétente, coopération institutionnelle, équipement, financement.
 - d)- consigner ces décisions sur un tableau ;
 - e)- établir un calendrier pour chaque tâche, en prenant en ligne de compte certains facteurs notamment techniques et économiques ;
 - f)- planifier et répartir le budget sur une période de 5 ans.
- Le présent rapport décrit l'exécution de cette mission.

I – Préparation de la mission

I-1: Collecte des données

La réalisation de cette mission a été rendue possible au moyen d'une technique de collecte de données spécifiques inspirée par la démarche suivante :

- exploitation et analyse des éléments constitutifs du PENAE, du PAFN, de la stratégie nationale du Congo sur la diversité biologique et de l'avant – projet du plan d'action en matière de diversité biologique ;
- exploitation et analyse des manuels, programmes et autres supports pédagogiques précédemment élaborés par l'INRAP ou en cours de l'être ;
- consultation et entretien auprès des experts et répondants de l'environnement et de l'éducation nationale.

A cet effet, des institutions comme le ministère de l'environnement, des ministères en charge des l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, technique et professionnel et l'INRAP ont été approchées.

Pour la même cause, les mouvements scouts du Congo et autres institutions (religieuses par exemple) plus ou moins impliquées dans le domaine de l'éducation environnementale ont été écoutées. Des différents constats, entretiens et séances de travail eu avec les responsables et cadres des dites institutions sont nés les projets proposés dans ce rapport de mission. Des articles et autres documents relatifs à l'objet de celle-ci ont été exploités.

I-2: Justification des projets.

Les projets contenus dans le présent rapport sont, conformément aux termes de références, directement rattachés au domaine de l'éducation environnementale. Toutefois, ils ne peuvent être déconnectés de l'ensemble des facteurs globaux relatifs au domaine de l'environnement. Ils répondent, dans leur totalité, à la préoccupation de l'intégration de cette matière dans les programmes scolaires d'une part et au souci d'impliquer effectivement le monde scolaire les enfants en âge scolaire et la population congolaise dans une dynamique du respect de l'environnement et de la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité.

Le problème demeure posé pour le Congo qui considère que dans sa situation actuelle, il n'est pas possible pour les populations de satisfaire leurs besoins vitaux sans détruire l'environnement. En effet, les nombreuses pressions résultant des activités humaines se traduisant par le déboisement, l'extraction excessive des produits forestiers non ligneux, les brûlis occasionnés par la pratique de l'agriculture itinérante etc, détruisent l'environnement. Pour assurer la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité, l'éducation relative à l'environnement s'avère être la solution incontournable.

La mise en œuvre du programme international UNESCO/PNUE de l'éducation relative à l'environnement (PIE) s'effectue sur le double plan formel, c'est à dire de l'intégration de l'environnement dans le cursus éducatif et informel, soit la sensibilisation du grand public aux problèmes relatifs à la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité. Les programmes congolais doivent eux aussi s'inscrire parfaitement dans une telle dynamique éducative.

S'agissant de l'éducation formelle dans le système éducatif congolais, l'analyse des programmes a révélé que ceux ci intègrent de manière importante et intéressante la donne environnementale. Cependant une revue peut s'avérer utile à terme, même si en leur état actuel, ils sont satisfaisants. Toutefois, la symbiose entre l'éducation congolaise et l'environnement demeure timide. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas tant de concevoir un nouveau manuel relatif à cette matière que d'améliorer le contenu des programmes existants.

II - Méthodologie

4

Conformément aux termes de référence et tenant compte des directives consignées dans la description des tâches du consultant, les mesures se rapportant au secteur éducation environnementale impliquent les responsabilités suivantes :

RESPONSABILITES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE ET DU PLAN D'ACTION SUR LA BIODIVERSITE

Mesures	Organismes gouvernementaux (au niveau national)	Organismes gouvernementaux (au niveau local)	ONG *	Secteur privé *
1. collaborer avec tous les partenaires (exemple agricoles, forestiers etc...) à la production de documents vulgarisés traitant de la diversité biologique.	Mini environnement Mini agriculture Mini éducation (2) Mini recherche Mini eaux et forêts Mini tourisme DGRST – SNR	Directions Régionales des organismes concernés		
2. inventorier les différents thèmes et cibler les personnes intéressées, puis produire des documents adaptés.	Mini environnement Mini agriculture Mini éducation (2) Mini eaux et forêts	Directions Régionales des organismes concernés		
3. produire et diffuser du matériel pédagogique et éducatif concernant la faune en milieu scolaire.	Mini environnement Mini agriculture Mini éducation (2) Mini eaux et forêts	Directions Régionales des organismes concernés		
4. Produire et diffuser du matériel éducatif lors des journées nationale de l'arbre et mondiale sur l'environnement et sur la biodiversité.	Mini environnement Mini agriculture Mini éducation (2) Mini eaux et forêts	Directions Régionales des organismes concernés		
5. Mettre en œuvre un programme de perfectionnement en éducation relative à l'environnement destinée au personnel scolaire.	Mini environnement Mini éducation (2)	Directions Régionales des organismes concernés		

6. Produire des recueils à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire.	Mini environnement Mini éducation (2)	Directions Régionales des organismes concernés		
7. Développer des modules annuels d'animation à caractère éducatif pour les colonies de vacances. 5	Mini environnement Mini éducation (2) Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		
8. Profiter de la révision des programmes d'études professionnels techniques des secteurs ayant un lien avec la diversité biologique et l'utilisation durable pour intégrer ces dimensions selon les modes appropriés.	Mini environnement Mini éducation (2) Mini agriculture Mini eaux et forêts Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		
9. Analyser les besoins spécifiques des enseignants du secondaire et du personnel des organismes non gouvernementaux (ONG) ; adapter le perfectionnement.	Mini environnement Mini éducation (2) Mini agriculture Mini eaux et forêts	Directions Régionales des organismes concernés		
10. Elaborer et mettre en œuvre un programme continu de sensibilisation destiné à l'ensemble de personnel du Ministère de l'Environnement.	Mini environnement Mini éducation (2)	Directions Régionales des organismes concernés		
11 Elaborer et mettre en oeuvre un programme de formation continue auprès des répondants en environnement.	Mini éducation (2) Min environnement Mini agriculture Mini eaux et forêts Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		

12. Développer et mettre en œuvre des sessions de formation à l'intention du personnel des différents organismes concernés.	Min environnement Mini éducation (2) Mini agriculture Mini eaux et forêts Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		
13. Poursuivre l'offre de service (offrir un soutien technique et scientifique aux organismes et individus participant à la réalisation des projets liés à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité).	Mini environnement Mini éducation (2) Mini tourisme			
14. Réaliser des activités éducatives dans une aire protégée.	Min environnement Mini éducation (2) Mini agriculture Mini eaux et forêts Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		
15. Initier un programme de soutien aux projets de sensibilisation et d'éducation.	Min environnement Mini éducation (2) Mini agriculture Mini eaux et forêts Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		
16. Mettre en place un programme de formation des milieux humides à l'intention des Directions Régionales et d'autres intervenants concernant les habitants fauniques.	Min environnement Mini éducation (2) Mini agriculture Mini eaux et forêts Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		
17. Intégrer des préoccupations de biodiversité dans les programmes d'études de formation générale destinés aux élèves.	Min environnement Mini éducation (2) Mini agriculture Mini eaux et forêts Mini tourisme	Directions Régionales des organismes concernés		

** Les ONG et les structures du secteur privé impliquées dans la mise en œuvre du projet seront à déterminer à l'occasion des travaux du comité de pilotage du projet, de même que les autres organismes n'ayant pas été mentionnés dans ce tableau.

La méthodologie adoptée pour l'élaboration a par ailleurs tenu compte de la réalité selon laquelle les mesures qu'il fait ressortir font toutes, l'objet d'un projet unique pour lequel un financement est sollicité.

III- LISTE DES PROJETS

Projet unique :

Titre du projet : Intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les programmes scolaires et sensibilisation des jeunes et des femmes sur la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité.

OBJECTIFS :

De manière générale :

- Contribuer à faire acquérir aux jeunes scolarisés et déscolarisés ainsi qu'aux femmes les connaissances, le sens des valeurs, les attitudes, l'intérêt actif et les compétences nécessaires à la protection des écosystèmes et de leur biodiversité.

Plus spécifiquement :

- renforcer les capacités institutionnelles des Ministères en charge de l'éducation dans la gestion et l'exécution des activités du plan d'action sur la diversité biologique ;
- mettre en œuvre des programmes d'enseignement intégrant les contenus d'éducation relative à l'environnement (ERE) dans les établissements du préscolaire, du primaire et du secondaire ;
- sensibiliser aux préoccupations de biodiversité environ 100 % des élèves du primaires, des collèges et des lycées pilotes par des activités parascolaires d'I.E.C. (Information, Education, Communication).
- éduquer et sensibiliser les jeunes et les femmes en milieux urbain et rural sur les préoccupations de l'environnement.

PRIORITE :

Contribuer à un changement d'attitudes et de comportements au niveau de la jeunesse scolaire, de la jeunesse déscolarisée et des femmes dans le domaine de la protection des écosystèmes et de leur biodiversité.

JUSTIFICATION :

La République du Congo adhère au mouvement inter-national qui s'est développé face aux problèmes d'environnement auxquels est confrontée notre planète et apporte sa contribution aux initiatives prises pour éviter à plus ou moins long terme de graves déséquilibres de la planète.

Dans le cadre de sa politique nationale de protection de l'environnement, le Congo accorde une importance particulière à l'éducation relative à l'environnement, notamment l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les programmes scolaires et extrascolaires, l'éducation et la sensibilisation des jeunes et des femmes sur les préoccupations de l'environnement.

MODALITES.

1.renforcement des capacités institutionnelles des Ministères en charge de l'éducation dans la gestion et l'exécution des activités du plan d'action sur la diversité biologique :

- 1.1 mise en place du comité de pilotage du projet ;
- 1.2 mise en place de l'équipe technique du projet ;
- 1.3 mise en place de l'équipe d'appui administratif ;
- 1.4 sensibilisation des décideurs planificateurs, administrateurs des ministères en charge de l'éducation, des membres du comité de direction, des différents partenaires de l'éducation et de l'environnement à l'éducation relative à l'environnement ;
- 1.5 formation à l'ERE des cadres du projet ;
- 1.6 Achat des équipements audiovisuels et de bureaux pour le projet ;
- 1.7 acquisition des ouvrages relatifs à l'ERE pour le projet et quelques établissements scolaires ;
- 1.8 commande de 2 véhicules 4 x 4 ;
- 1.9 évaluation (interne et externe) à mi – parcours et en fin de projet ;

2.Mise en œuvre des programmes d'enseignement intégrant les contenus d'éducation relative à l'environnement dans les établissements du préscolaire, du primaire et du secondaire :

- 2.1 analyse des programmes d'enseignement existants ;
- 2.2 intégration des contenus d'ERE dans les programmes d'enseignement existants ;
- 2.3.élaboration des guides pédagogiques ;
- 2.4rédaction des modules d'ERE ;
- 2.5élaboration des matériels didactiques sur l'ERE ;
- 2.6approbation des programmes ; des modules ; des matériels didactiques ;
- 2.7formation pédagogique des formateurs (préscolaire, primaire et secondaire) ;
- 2.8formation pédagogique des enseignants de ENI, ENS, ENSP ;
- 2.9 journées pédagogiques de formation d'enseignants ;
- 2.10 suivi et évaluation d'activités d'enseignement dans l'établissements scolaires.

3.Sensibilisation aux préoccupations de biodiversité par des activités parascolaires d'IEC :

- 3.1 étude sur les besoins de formation d'élèves en ERE ;
- 3.2 élaboration des matériels et supports de sensibilisation ;
- 3.3 sensibilisation et mise en place des clubs scolaires d'environnement dans les établissements du primaire et du secondaire ;
- 3.4 formation des paires animateurs en techniques de communication et de gestion des clubs ;
- 3.5 formation d'animateurs relais aux techniques de communication et d'environnement des clubs ;
- 3.6 sensibilisation des élèves autour des questions d'environnement ;
- 3.7 mise en œuvre des activités d'IEC par les clubs dans les établissements scolaires ;
- 3.8 organisation d'activités générales de travail volontaire d'utilité collective ;
- 3.9 création de centre de loisirs ou d'environnement en plein air ;
- 3.10 organisation de deux festivals régionaux de clubs d'environnement pour échange d'expérience ;
- 3.11 organisation de deux colonies de vacances / environnement ;
- 3.12 organisation d'un carrefour éducatif relatif aux questions d'environnement à l'occasion des journées nationales et internationales liées aux questions d'environnement.

4.Education et sensibilisation des jeunes et des femmes en milieu urbain et rural aux préoccupations de biodiversité.

- 4.1. Etude sur les besoins de formation et sensibilisation en ERE des jeunes et des femmes en milieu urbain et rural.
- 4.2. Atelier national de définition d'une stratégie d'éducation et de sensibilisation des jeunes et des femmes aux préoccupations de biodiversité.
- 4.3. Acquisition du matériel de sensibilisation.
- 4.4. Intégration des contenus d'ERE dans les programmes des centres d'alphabétisation et des foyers féminins.
- 4.5. Elaboration des supports d'animation et documents d'appui pédagogique pour animateurs et auditeurs.

- 4.6. Mise en place des comités locaux d'éducation et de sensibilisation aux questions de la biodiversité.
- 4.7. Formation de 330 cadres régionaux aux techniques d'animation en éducation environnementale.
- 4.8. Formation pédagogique de 200 animateurs des centres d'alphabétisation et des foyers féminins.
- 4.9. Mise en œuvre des programmes intégrant les préoccupations environnementales dans les centres d'alphabétisation et des foyers féminins.
- 4.10. Campagne d'éducation et de sensibilisation des populations autour des questions de biodiversité.
- 4.11. Organisation des activités générales de travail volontaire pour la conservation de la biodiversité.
- 4.12. Organisation de causeries-débats pour la promotion de la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité.
- 4.13. Organisation d'un forum national sur la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité.
- 4.14. Organisation d'un carrefour éducatif relatif aux questions de la biodiversité à l'occasion des journées nationales et internationales liées à ces dernières.
- 4.15. Pré-évaluation, suivi et post-évaluation des activités d'éducation et de sensibilisation.

CALENDRIER :

Les activités seront étalées sur une période de cinq ans à compter de l'année 2002, et d'après le calendrier ci-dessous.

Mois Activités	1 ^{ère} année.											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1.1	x											
1.2	x											
1.3		x										
1.4				x	x	x						
1.5	x	x	x									
1.6		x										
1.7		x										
1.8		x										
1.9											x	
2.1							x	x	x	x		
2.2								x	x	x		
3.1			x	x								
4.1				x	x	x						
4.2							x					
4.3				x								
4.4											x	x

Mois Activités	2 ^{ème} année											
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1.9											x	
2.3	x	x	x		x							
2.4				x	x							
2.5						x	x					
2.6								x				
2.7									x			
2.8												
2.9										x		
4.4	x	x	x								x	
4.5				x								
4.6					x	x						
4.7					x	x						
4.8							x	x				
4.9										x	x	x
3.2							x	x	x			
3.3										x	x	
3.4										x	x	
3.5										x	x	

Mois Activités	3 ^{ème} année											
	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
1.5			x	x								
1.6	x											
1.7	x											
1.9											x	
2.5						x	x					
2.6								x				
2.7									x			
2.8										x	x	x
2.9											x	x
2.10			x			x			x			
3.6	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x
3.7	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x
3.8	x		x		x				x		x	
3.10							x	x				
3.11							x	x				
3.12			x			x			x			x
4.8			x				x					
4.9	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
4.10	x		x		x		x		x		x	
4.11	x		x		x		x		x		x	
4.14	x		x		x		x		x		x	
4.15			x			x					x	

Année Mois	4 ème année											
	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
1,5			x									
1,9		x	x								x	
2,8								x	x			
2,9	x			x	x	x			x	x	x	
2,10			x			x			x			
3,6	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x
3,7	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x
3,8		x		x		x			x		x	
3,9				x		x						
3,11							x	x				
3,12			x			x			x			x
4,9	x		x		x		x	x	x	x	x	
4,9	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x
4,10		x		x		x		x				x
4,11	x		x		x		x		x		x	
4,12							x	x	x			
4,14	x		x		x		x		x		x	
4,15			x			x				x	x	

Année Mois	5 ème année											
	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
1,5			x									
1,9											x	
2,9	x	x	x	x	x	x		x	x	x	xx	
2,10		x			x				x			x
3,6	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x
3,7	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x
3,8	x		x		x			x		x		x
3,10							x	x				
3,12			x			x			x			x
4,9	x		x		x				x		x	
4,9	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
4,11	x		x		x		x		x		x	
4,11		x		x		x	x	x		x		x
4,13			x									
4,14	x		x		x		x		x		x	

LOCALISATION

Le projet à une envergure nationale. Il sera exécuté à travers toutes les régions du Congo.

ORGANISMES RESPONSABLES :

- Ministères en charge des problèmes d'éducation et ceux concernés par les problèmes relatifs à la conservation de la biodiversité.
- Les directions régionales des ministères concernés

COLLABORATEURS

- PNUD
- UNESCO
- UNICEF
- ONG
- Structures privées (scouts, mouvements religieux etc...)
- Collectivités locales

BUDGET PREVISIONNEL

Voir le fichier malonga sur Microsoft Excel, feuil 2

Conclusion

En guise de conclusion, il convient de relever que la spécificité de cette mission qui a conduit à la rédaction de ce rapport a consisté à esquisser un projet global d'intégration de l'environnement dans les programmes scolaires du Congo, lequel permettra de mettre en œuvre trois grandes activités apparaissant comme des sous projets. Celles ci à leur tour donneront l'occasion de s'atteler à des tâches diversifiées concourant au renforcement des capacités institutionnelles en matière d'ERE, à la mise en œuvre des programmes spécifiques et à la sensibilisation sur les problèmes cruciaux de la biodiversité.

BIBLIOGRAPHIE

Pédagogie :

- manuel d'éducation civique et moral année 2000
- guide pédagogique d'éducation civique et morale au préscolaire année 2001-12-16
- guide pédagogique d'éducation civique et morale au primaire – année 2001-12-16
- guide pédagogique d'éducation civique et morale au collège et lycée année 2001-12-16
- programme d'éducation civique et morale au primaire
- programme d'éducation civique et morale au collège
- programme d'éducation civique et morale au lycée
- programmes des collèges d'enseignement général – année 2000
- programmes des lycées d'enseignement général – année 2000
- connaissez –vous votre environnement ? INRAP 1983
- connaissez – vous les animaux ? LAROUSSE/ONLP 1981

Biodiversité :

- la biodiversité : une richesse à partager spore 1994
- guide de planification stratégique de la biodiversité dans une perspective de développement durable – PNUD – PNUE – septembre 2000
- rapports de consultation en matière de biodiversité sur la Sangha, Likouala, le Kouilou et le Niari – année 2001
- convention sur la diversité biologique
- rapport technique du premier atelier national sur la stratégie en matière de diversité biologique
- guide du participant à l'atelier ' 19 'idation
- document de synthèse pour l'a ' 19 le validation
- consultation pour le fonds pour l'environnement mondial sur la biodiversité – CONGO
- document de synthèse pour l'atelier de validation
- rapport national de la République du Congo à la convention sur la diversité biologique
- stratégie nationale du Congo sur la diversité biologique
- avant – projet du plan d'action du Congo en matière de diversité biologique
- Plan d'action forestier national du Congo (PAFN)
- Plan national d'action du Congo pour l'environnement (PNAE)

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de la consultation.

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées.

Annexe 3 : Bibliographie constitutive pour la consultation.

Annexe 4 : Note de service portant nomination des consultants.

Liste des personnes contractées

1. MANDAVO Joachim Directeur de l'INRAP Chimiste
2. TCHICAYA Joseph Directeur technique INRAP Projet EVF/EMP
3. MALANDA Jean Bruno INRAP Responsable Secteur
Extrascolaire du projet EVF/EMP
4. NGOUANOU Jean Firmin INRAP Historien
5. MINGUI Ange INRAP Géographe
6. HOUMBA Philippe INRAP Chimiste
7. MAMPOUYA Jean Claude INRAP Psychologue
8. MIHAMBANOU Jacques Permanent National de l'Association
Scouts
9. MAKELOLA Agathe Conseiller à l'éducation environnementale
au ministère de l'environnement
10. NKOMBO Germain Conseiller à l'environnement au ministère
de l'environnement.
11. ITOUA Adélaïde Chef du service des écosystèmes forestiers
et sylvicoles – Ministère de
l'Environnement.